

Module 3 – Attention à la désinformation



FICHE DE L'ÉLÈVE

A. La liberté de presse et la désinformation

A.1. Distinguer un fait et une opinion



Il est difficile de distinguer un fait d'une opinion. Les deux peuvent se trouver au sein d'un même texte.



Définitions de « fait » et « opinion »

- Un « **fait** » est ce qui est certain et incontestable. Par exemple, sur la route, un feu de circulation rouge veut dire qu'on doit s'arrêter est **un fait**.
 - Une « **opinion** » est ce qu'une personne pense sur un sujet. Par exemple, dire que la couleur rouge est plus belle que la couleur verte est **une opinion**.
-

Analyse les phrases suivantes et choisis si elles sont plutôt un fait ou plutôt une opinion.

FAIT ou OPINION ?

- 1) La Terre tourne autour du Soleil.
- 2) Aller à la plage est plus intéressant qu'aller au musée.
- 3) Une minute est composée de 60 secondes.
- 4) La liberté d'expression n'est pas absolue au Canada.
- 5) L'art n'est pas la meilleure manière de s'exprimer.



Définition de « infobésité »

- Terme venant de « information » et « obésité »
- Surabondance d'informations due aux chaînes d'information en continu et aux nouvelles technologies de la communication (Internet, cellulaires, messageries, réseaux sociaux).

Source : Larousse

Lis attentivement les textes suggérés par ton enseignante ou ton enseignant. À l'aide du tableau suivant, analyse les textes et trouve 3 faits et 3 opinions.



Faits	Opinions
<p>Ce qui suit est un fait :</p> <div data-bbox="159 764 812 974" style="border: 1px solid black; height: 100px;"></div>	<p>Ce qui suit est une opinion :</p> <div data-bbox="846 764 1498 974" style="border: 1px solid black; height: 100px;"></div>
<p>Ce qui suit est un fait :</p> <div data-bbox="159 1096 812 1306" style="border: 1px solid black; height: 100px;"></div>	<p>Ce qui suit est une opinion :</p> <div data-bbox="846 1096 1498 1306" style="border: 1px solid black; height: 100px;"></div>
<p>Ce qui suit est un fait :</p> <div data-bbox="159 1428 812 1638" style="border: 1px solid black; height: 100px;"></div>	<p>Ce qui suit est une opinion :</p> <div data-bbox="846 1428 1498 1638" style="border: 1px solid black; height: 100px;"></div>

A.2. La désinformation et ses conséquences

La désinformation, c'est...

- A) quand tu as trop d'information.
- B) quand tu crois un message trompeur.
- C) quand tu as lu des sources fiables.

Réponse :

Parmi les choix suivants, laquelle n'est pas de la désinformation ?

- A) La Terre tourne autour du Soleil.
- B) La Terre est plate.
- C) Le réchauffement climatique n'existe pas.

Réponse :

La désinformation a un impact sur :

- A) les émotions
- B) la connaissance
- C) la démocratie
- D) Toutes ces réponses

Réponse :



Parmi les phrases suivantes, laquelle est vraie ?

- A) Une chaîne YouTube qui a plus de 10 millions d'abonnés est nécessairement une source fiable.
- B) Tu peux te fier à ce que dit une ou un expert même si cette personne est experte dans un autre domaine.
- C) Un journal qui a une façon de vérifier s'il publie des bonnes informations depuis 50 ans est une source fiable.

Réponse :

Parmi les phrases suivantes, laquelle est fausse ?

- A) La liberté d'expression peut protéger l'expression de certaines faussetés.
- B) Tu ne peux rien faire pour aider à te protéger contre la désinformation.
- C) La diffamation est une forme d'expression fausse qui est illégale.

Réponse :



Pour aller plus loin : C'est quoi les fake news ? (1 min 42)

Parcours le site Web suivant et visionne la vidéo.

Hyperlien : <https://jereussis.be/fake-news-enfants/>

Sources : Je Réussis et Info ou Mytho ?

B. Comment se protéger contre la désinformation ?



La désinformation est un sujet complexe et difficile. Cependant, quelques astuces peuvent te venir en aide pour détecter quand tu entends de la désinformation.

❶ Astuces pour détecter la désinformation

Voici trois questions à te poser quand tu reçois une information :

- **Qui a créé l'information ?**
 - **Pourquoi la personne a créé cette information ?** Pour t'informer ? Pour t'influencer ? Pour te vendre un produit ?
 - **Est-ce que l'information est d'actualité ?** De quand date la source de l'information ?
-

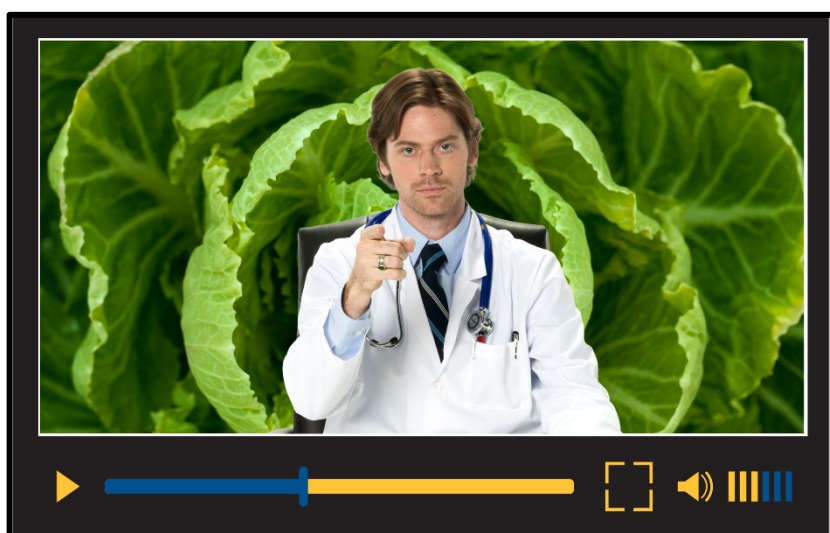
Source : [CliquezJustice.ca](https://cliquezjustice.ca)

Lis attentivement le scénario suivant.

Scénario

Sur Internet, sur la plateforme de partage de vidéos TwiTube, un utilisateur nommé Dr. Jean Tourloupe fait des vidéos sur les produits naturels.

Un jour, il annonce dans une vidéo que les études prouvent que la majorité des personnes qui mangent de la laitue 3 fois par jour sont plus intelligentes que la moyenne. En effet, 4 de ses voisins ont affirmé que, après avoir consommé de la laitue 3 fois par jour, ils étaient capables de faire le mot croisé du jour dans le journal deux fois plus rapidement. Il suggère alors d'acheter un supplément alimentaire comme IntelliJus, un jus de laitue qu'il a conçu lui-même en fonction de la science.



Il ajoute qu'il faut absolument répandre cette information en partageant la vidéo pour le bien de l'humanité :

« C'est affreux, on n'en parle même pas dans les nouvelles. Partagez l'information au plus vite ! Tout le monde a le droit fondamental de devenir plus intelligent ! »

VRAI ou FAUX ?

- 1) Tu sais quel type d'expert est Dr. Jean Tourloupe.
- 2) Tu ne sais pas si Dr. Jean Tourloupe est réellement un docteur.
- 3) Tu connais les études que Dr. Jean Tourloupe mentionne et où les trouver.
- 4) Étant donné que manger de la laitue trois fois par jour fonctionne pour ses voisins, cela prouve que ce que Dr. Jean Tourloupe dit est vrai.
- 5) Il serait prudent de ne pas partager cette vidéo dans tes réseaux sociaux.

Billet de sortie

Réponds aux questions suivantes dans ton journal de bord.



Question	Réponse
Dans quelle mesure as-tu réussi les activités des modules sur la liberté d'expression ?	
Qu'est-ce que tu as appris de nouveau sur la liberté d'expression ?	
À la lumière de ce que tu as appris dans le module, vas-tu changer certains comportements que tu as en ligne ? Explique pourquoi.	

C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : [**www.CliquezJustice.ca**](http://www.CliquezJustice.ca)
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : [**www.cliquezjustice.ca/glossaire**](http://www.cliquezjustice.ca/glossaire)

CliquezJustice.ca, « Êtes-vous à l'abri des fake news ? ». En ligne :

<https://cliquezjustice.ca/dossiers-speciaux/etes-vous-l-abri-des-fake-news>.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajef  Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario